

Gestion du VCI dans la DRM (Déclaration Récapitulative Mensuelle)

A faire dans le mois où vous intégrez la Récolte

Dans le cas où vous déposez une DRM regroupant les cépages blancs hors mention

	Total Alsace Blanc hors mention	VCI Alsace blanc
Stock début		
Initial	163.00	15.00
Entrées	15.00	0.00
★ Achat (Vrac/Blles nues)		
Autres entrées		
★ Autres		
★ Excédents		
★ Manipulations diverses		
★ Récolte		
★ VCI	15.00	
Sorties	4.89	15.00
★ Blles CRD - DSA France	2.64	
★ Blles CRD Hors France		
★ Blles susp. hors Alsace	2.25	
★ Contrat Bouteille		
★ Contrat Vrac		
★ Dégustation propriété		
Autres sorties		
★ Autres		
★ Repli/déclassement		
★ Travail à façon		
★ Usages industriel		
★ VCI		15.00
Stock théorique fin de mois		
Final	173.11	0.00

Lorsque vous intégrez le VCI constitué pendant la récolte n-1 à votre stock de vin commercialisable, un mouvement représentant ce transfert doit impérativement figurer sur votre DRM.

Si dans vos DRM vous avez regroupé les cépages blancs hors mention dans une colonne « Total Alsace Blanc Hors Mention », alors vous devrez **sortir le volume de VCI existant de la colonne VCI en l'indiquant dans les sorties en ligne VCI**. Vous pourrez ensuite l'intégrer dans votre colonne « Total Alsace Blanc Hors Mention » en entrée à la ligne VCI.

Notez que le volume entré dans la ligne VCI de la colonne « Total Alsace Blanc Hors Mention » doit obligatoirement être équivalent au volume sorti de la ligne VCI de votre colonne VCI.

L'intégration du VCI peut se faire dans le cadre d'un **complément de récolte** ou dans le cadre d'une **substitution de volume**.

Si vous n'êtes pas familier avec le fonctionnement du VCI, reportez-vous au Guide du VCI.

Dans le cas où vous déposez une DRM par cépages (sans regroupement de produits)

	AOC Alsace blanc Sylvaner	AOC Alsace blanc Pinot Blanc	AOC Alsace blanc Assemblage	VCI Alsace blanc
Stock début				
Initial	22.50	25.00	30.00	15.00
Entrées	35.00	9.00	7.00	0.00
★ Achat (Vrac/Blles nues)	30.00			
Autres entrées				
★ Autres				
★ Excédents				
★ Manipulations diverses				
★ Récolte				
★ VCI	5.00	3.00	7.00	
Sorties	2.25	6.75	0.00	15.00
★ Blles CRD - DSA France	2.25	2.25		
★ Blles CRD Hors France	0.00	0.00	0.00	0.00
★ Blles susp. hors Alsace	0.00	4.50	0.00	0.00
★ Contrat Bouteille	0.00	0.00	0.00	0.00
★ Contrat Vrac	0.00	0.00	0.00	0.00
★ Dégustation propriété				
Autres sorties				
★ Autres				
★ Repli/déclassement				
★ Travail à façon				
★ Usages industriel				
★ VCI				15.00
Stock théorique fin de mois				
Final	55.25	21.25	37.00	0.00

Si vous déposez une DRM par cépages (sans regroupement de produits), vous devrez **sortir le volume de VCI existant de la colonne VCI en l'indiquant dans les sorties en ligne VCI**. Vous pourrez ensuite répartir l'intégration en entrée à la ligne VCI dans les cépages dans lesquels le VCI a été constitué à la récolte n-1.

Vous pouvez néanmoins mettre la totalité du volume dans l'Assemblage si vous le souhaitez.

Notez que le volume total entré dans la ligne VCI des colonnes concernées, doit obligatoirement être équivalent au volume sorti de la ligne VCI de votre colonne VCI.

Vous pouvez intégrer votre VCI dans le cadre d'un **complément de récolte** ou dans le cadre d'une **substitution de volume**. Si vous n'êtes pas familier avec le fonctionnement du VCI, reportez-vous au **Guide du VCI**.

Le volume de VCI qui n'est pas intégré dans le stock doit obligatoirement être détruit.